



LE GALERIEN

Janvier 2017

« Mensuel à périodicité variable de la section Solidaires Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques »

Au sommaire :

- *Le CTL « emplois » du 17 janvier 2017 : action des agents à Pau. Quand la presse s'emmêle.....*
- *MEMO : ça ne passe pas !*

Le CTL du 17 janvier 2017.

Comme relaté dans notre dernier « galérien flash », 2 organisations syndicales, **Solidaires Finances Publiques 64** et la **CGT Finances Publiques 64**, avaient décidé de boycotter la 2ème convocation du CTL « emplois », et avaient invité les agents de Pau, sous couvert d'une HMI, à se rassembler sous les fenêtres du CTL à la Direction ; 14 chaises vides, symbolisant les 14 suppressions d'emplois, ont été placées devant l'entrée de la Direction, et les agents ont exposé à la presse locale leur ras le bol après cette nouvelle vague de suppressions d'emplois, l'impossibilité maintenant avérée d'assurer l'ensemble de leurs missions, et la montée des tensions créés par ces manques d'effectifs dans de nombreux services. Plus de 70 agents, de tous les services de Pau, sont ainsi venus exprimer leur colère.



Sur le « contenu » de ce CTL, 2 modifications apportées par la Direction au projet initial :

- la suppression d'un B au SIP de Biarritz est annulée, et sera finalement supportée par le PCE de Pau.
- la suppression d'un C à la trésorerie municipale de Pau est annulée et sera finalement supportée par la Direction.

2 services souffriront moins que prévu, 2 services souffriront plus que prévu.....

Déshabiller un service pour en habiller un autre, ce n'est pas ce que nous demandons ! Ce sont tous les services qui ont besoin de moyens suffisants pour accomplir leurs missions !!!

localisation définitive des 14 suppressions d'emplois :

SUPPRESSIONS 2017				
Direction	- 1 A+			
PRS Pau		+ 1 A		
BDV Bayonne		- 1 A		
BDV Biarritz		- 1 A		
PCE Bayonne		- 1 A		
PCE Pau			- 1 B	
Pôle Evaluation Pau	+ 1 A			
EDR		+ 3 B	+ 1 C	
SIE Pau Nord			- 1 C	
SIE Biarritz			- 1 C	
SIE Anglet		- 1 B		
SIP Pau nord			- 1 C	
SIP Pau sud			- 1 C	
SIP Bayonne			- 1 C	
SIP Anglet		- 1 B	- 1 C	
SIP Biarritz			- 2 C	
SIP Orthez			- 1 C	
Tréso. Arzacq		+ 1 B		
Tréso. Nay		+ 1 B		
Tréso. Oloron		+ 1 B		
Trés. Bayonne mun		+ 1 B	+ 2 C	
Tréso Ustaritz		+ 1 B		
Tréso Lacq		- 1 B		
Tréso Lembeye		- 1 B		
Tréso Mauleon		- 1 B		
Tréso Orthez		- 1 B		
Tréso Hendaye		- 1 B		
Tréso St Jean de Luz		- 1 B	- 1 C	
Tréso St Palais		- 1 B		
Direction			- 1 C	
Tréso Pontacq			- 1 C	
Treso Cambo			- 1 C	
Solde:	- 1 A+	- 1 A	- 2 B	- 10 C

fonctionnement correct de nos services publics arrivaient.

Mais avec une erreur de 100, (excusez du peu !!), c'était le résumé d'une interview de notre Directeur, en pages intérieures, qui se félicitait chaudement de la création de 54 emplois nouveaux sur le département avec la création d'un Centre de Contact à Pau au 1^{er} septembre 2017 !!!

Corrélativement, ce petit article concernant les 14 emplois supprimés figurait aussi, en bien plus petit, en pages intérieures :

14 POSTES SUPPRIMÉS

Parce que 14 suppressions d'emplois sont prévues dans le département au sein des services des finances publiques, sur les 1 630 décidées nationalement (compte tenu de la création de 500 postes pour la retenue à la source), l'intersyndicale (CGT et Solidaires Finances Publiques 64) annonce qu'elle procédera à « la réquisition de 14 chaises pour condamner ces suppressions d'emplois ». Elle appelle les agents du département à se rassembler mardi 17 janvier, à partir de 9 h 30, devant la Direction départementale des finances publiques au 8, place d'Espagne à Pau. Thierry Nesa, directeur départemental des finances publiques, a indiqué, hier, que « deux ou trois trésoreries pourraient disparaître », précisant que ce ne serait pas seulement au Pays basque.

Quand la presse s'emmêle.....

En « une » du Sud-Ouest du samedi 14 janvier :



150 emplois créés !!

Oui, nous aurions beaucoup aimé vous annoncer aussi que c'en était fini des suppressions d'emplois, et qu'enfin les créations d'emplois nécessaires au

Après notre manifestation du matin, le 17 janvier, nous sommes allés voir les journalistes dans leurs locaux de « Sud-Ouest », pour leur signaler la grossière erreur en Une et rétablir la réalité :

- Le Centre De Contact (CDC) ne comportera pas 150 emplois mais 54 emplois.

- Si ces emplois sont nouveaux sur le département, il ne s'agit pas de réelles créations : elles seront financées par des suppressions d'emplois dans les Services des Impôts des Particuliers des 6 ou 7 départements que le CDC couvrira. Illustration : Sur les Pyrénées Atlantiques, sur les 14 postes supprimés en 2017, 9 le seront déjà dans les Services des Impôts des Particuliers !!!.

Un rectificatif sera diffusé dans une édition ultérieure, mais le mal est fait, un « erratum » en pages intérieures n'effacera pas l'effet d'une telle annonce en première page.....

Médiation sociale

Nous avons rendu compte, dans notre dernier « galérien » de décembre 2016, de la décision de notre Direction de recourir à la « cellule de médiation sociale » de notre ministère pour tenter de régler les difficultés importantes rencontrées à la trésorerie de Lescar.

La cellule de médiation sociale devait intervenir sur place à compter du 11 janvier 2017. Cette intervention a été repoussée au mois de février ; nous ne pouvons que déplorer ce report : le recours à cette cellule démontre à lui seul le caractère urgent d'une solution à trouver face à la situation de blocage installée dans ce service.

Nous n'avons cessé d'alerter, depuis très longtemps, sur de telles situations, constatées régulièrement lors nos visites de postes, et dont nous rendons compte dans les instances dans lesquelles nous siégeons, CTL ou CHS-CT. nous l'avons clairement affirmé au Directeur lors du CTL du 9 : « la situation de Lescar n'est que la partie émergée d'une situation dégradée généralisée jusqu'à l'insupportable, et d'autres explosions sont à venir ». L'exaspération des agents de notre département est hélas réelle, et des tensions apparaissent ailleurs, notamment à la trésorerie de Saint Jean Pied de Port récemment... La « cellule de médiation sociale » va avoir du travail sur notre Direction !

Non à MEMO !!

Nous avons également rendu compte, dans notre dernier « galérien » de décembre 2016, du rejet, par les acteurs du contrôle fiscal des professionnels, de la nouvelle application informatique MEMO sensée « simplifier le travail du vérificateur ».

Solidaires Finances Publiques et la CGT ont relayé cette opposition à MEMO en proposant une pétition aux services de vérification concernés ; vous trouverez ci-joint le texte de cette pétition, et en page suivante un tract de Solidaires Finances Publiques 64 appelant au boycott de MEMO et au retrait d'une « fiche 7 » concernant également la gestion des agents chargés du contrôle fiscal.

Au delà des problèmes soulevés par l'application MEMO (inutile, chronophage et réductrice), c'est l'avenir de la mission du contrôle fiscal qui inquiète ses acteurs :

- baisse des effectifs (4 A supprimés en 2017 sur notre département, 2 en BVG, 2 en PCE)
- concentration des structures, au profit d'un échelon Régional ou Inter Régional.
- évolution des procédures de vérification (vérifications « du bureau »...)

Pétition nationale, signée par plus de 80 % des inspecteurs des BVG + PCE de Pau, BVG + ICE de Biarritz, brigades DIRCOFI de Pau et Bayonne, et par plus de 60 % des inspecteurs des BVG + PCE de Bayonne :



RETRAIT DE RIALTO MEMO, UNE APPLICATION INUTILE !

La CGT Finances Publiques et Solidaires Finances Publiques alertent l'ensemble des collègues contre le passage en force de l'application RIALTO MEMO par la Direction Générale, menée depuis quelques semaines pour une application au 1^{er} janvier 2017 !

Si la dématérialisation des dossiers de CFE, le suivi et la mutualisation des investigations apparaissent légitimes aux vérificateurs-trices et collègues des PCE, pour autant, il n'est pas admissible que les tâches de reporting prennent le pas sur le temps consacré à notre cœur de métier, la fiscalité.

Or, l'application MEMO fait bien courir ce risque par son évidente lourdeur. A titre d'exemple, son module de formation s'étale sur 87 pages et 31 fiches techniques qui détaillent les multiples données à saisir et à valider.

Cette application devra être alimentée au fil de l'eau. Il est aisé de parier que le complément facultatif du bloc méthodologie composé de 5 classeurs (dossier professionnel, dossier du dirigeant, imposition des bénéfiques, TCA et autres investigations) va devenir rapidement obligatoire. En outre, la validation des axes par le chef de brigade est bloquant et les allers retours agents/chef de service vont peser sur les délais de procédures.

Il apparaît également très probable que les chefs de brigades vont subir de plein fouet cette application qu'ils devront remplir constamment, au détriment du visa, de l'attribution des fiches, du dialogue réel avec les vérificateurs-trices sur le suivi des dossiers...

L'augmentation des tâches administratives va obérer le temps dédié à la vérification et ce travail supplémentaire va rendre plus difficile le rendu du programme.

C'est pourquoi les agents soussignés demandent à la DGFIP le retrait de l'application RIALTO MEMO et d'envisager une traçabilité des dossiers de Contrôle Fiscal Externe beaucoup moins lourde.

En attendant le retrait, les agents soussignés n'utiliseront pas l'application RIALTO MEMO.

Section des Pyrénées – Atlantiques.

**CONTROLE FISCAL :
NON A RIALTO MEMO !!!**

Depuis 2012, Solidaires Finances Publiques s'est prononcé contre Rialto Investigations et a soutenu la mobilisation des agents engagés contre la généralisation de cet outil, ce qui a conduit l'administration à faire évoluer les choses : Rialto Investigations est devenu Rialto Memo.

Mais Rialto Memo n'est que la version « allégée » de la première usine à gaz, avec des évolutions insuffisantes :

- outil chronophage, avec des saisies redondantes, et une validation nécessaire de toutes les étapes de la vérification par le chef de brigade.
- suivi tatillon, flicage de l'activité des vérificateurs, alors qu'ils demandent au contraire du respect et de la confiance.

Cette application engage un peu plus les chefs de brigades dans la voie d'un management contestable en les déchargeant de leur véritable mission, celle du soutien technique aux agents, indispensable à la qualité des travaux.

Elle va de pair avec une déréglementation sans précédent de la gestion des agents du contrôle fiscal, avec la « fiche n° 7 », qui prévoit un bilan personnalisé, tous les 5 ans, de tous les vérificateurs et chefs de brigade, afin « d'éliminer » les moins performants. L'augmentation ininterrompue des performances devient la règle.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'esprit même de la mission de contrôle fiscal ne saurait s'accommoder de cette doctrine libérale, contre productrice en termes de résultats, financiers et humains.

pour toutes ces raisons, Solidaires Finances Publiques 64 appelle les agents du département à boycotter Rialto Memo, et exige le retrait pur et simple de la « fiche 7 ».